

DOSSIER DE PRESSE

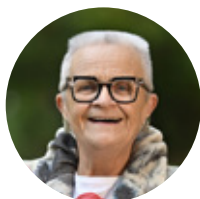
APRÈS UN AN D'ACTION, VILLAGES D'AVENIR POURSUIT SA LANCÉE.

MARS 2025



FRANCE
RURALITÉS

ÉDITOS



Françoise Gatel

Ministre déléguée chargée
de la Ruralité

Au sein de « Villages d'avenir », ce sont désormais 2 498 communes sur l'ensemble du territoire, y compris dans nos belles régions ultra-marines. Ce succès repose sur le travail dévoué de 120 chefs de projet, qui, sous l'autorité des préfets, apportent une expertise précieuse aux collectivités. Grâce à leur connaissance approfondie des enjeux ruraux, ces professionnels sont des alliés incontournables pour transformer des idées en réalisations concrètes.

Leur présence sur le terrain est un véritable levier de réussite pour nos communes, leur offrant le soutien nécessaire pour mener à bien des projets complexes, qu'il s'agisse de transition écologique, de rénovation de bâtiments ou de dynamisation économique.

Avec François Rebsamen, nous avons veillé à préserver les moyens destinés aux « Villages d'avenir », malgré le contexte budgétaire contraint que nous connaissons, car les résultats sont là : près de 4 500 projets sont accompagnés, et les accompagnements de 395 d'entre eux s'achèveront au 1^{er} trimestre 2025.

Pour poursuivre cette dynamique, j'ai souhaité que les préfets puissent, dès cette année, intégrer de nouveaux « Villages d'avenir » dans cet accompagnement, là où des projets ont déjà abouti. J'ai également lancé une mission d'inspection pour évaluer l'impact de ces « Villages d'avenir » et préparer une nouvelle phase d'action à la suite des prochaines élections municipales, afin d'accompagner les futurs maires dans la mise en œuvre de leurs projets.



Christophe Bouillon

Président de l'Agence nationale
de la cohésion des territoires,
Maire de Barentin

« Villages d'avenir », lancé le 1^{er} janvier 2024, est une réponse solide et concrète aux défis auxquels font face nos communes rurales.

Ce programme, issu d'une volonté de redonner dynamisme et vitalité à nos villages, repose sur l'action coordonnée de l'État, sous l'égide de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, qui joue un rôle central dans le soutien ciblé des petites communes.

Ce programme au service des territoires, dernier-né de l'ANCT, illustre l'efficacité et le besoin d'une ingénierie dimensionnée à l'échelle des communes rurales. Construit sur les spécificités de chaque village, il offre un accompagnement renforcé tout en fédérant les énergies locales et nationales pour transformer les ambitions des élus en actions concrètes. Ce programme se positionne comme un véritable catalyseur de développement rural, intégrant la réhabilitation de bâtiments, l'aménagement d'espaces publics et la redynamisation commerciale.

« Villages d'avenir », en tant qu'accélérateur de projets, s'impose comme un outil indispensable pour bâtir un avenir durable pour nos territoires. Il permet de donner vie à des initiatives locales, grâce à l'engagement des 120 chefs de projet, qui œuvrent au sein des préfetures, sous-préfetures et directions départementales des territoires.

Aujourd'hui, alors que nous franchissons une nouvelle étape dans le déploiement de ce programme, il est essentiel que chacun d'entre nous prenne part à cette initiative ambitieuse. Je souhaite la plus grande réussite pour « Villages d'avenir », au bénéfice des élus, des habitants et de l'ensemble de nos territoires ruraux. Vous pouvez compter sur moi et sur toutes les équipes de l'ANCT !





Michel Fournier

Président de l'Association des maires ruraux de France, Maire des Voivres

Qui l'eût cru ?

Dans le cadre des initiatives du Laboratoire de la Ruralité dans le département des Vosges, l'intérêt d'un programme d'ingénierie au bénéfice des communes rurales est apparu comme une nécessité.

Quand j'ai proposé ce programme « Villages d'avenir » aux autorités, disons-le franchement l'enthousiasme a été relatif ! « Encore un programme » et « il y a trop de bénéficiaires potentiels ». Deux ans plus tard, oui les communes rurales ont répondu, en grand nombre, bien au-delà des attentes des services de l'État et de l'Agence nationale de la Cohésion des territoires.

Mais comment ne pas y lire une nouvelle France des territoires ruraux, volontaire, motivée, pleine de projets et d'envies d'innover ?

Tous les villages ont un avenir. Et si cette effervescence municipale nous est familière à l'Association des maires ruraux de France, nous sommes heureux de l'avoir partagé et pu offrir l'espoir de concrétiser des actions autour de projets structurants, à notre échelle, et au bénéfice de nos habitants.

Les 4000 premières communes candidates ont été pour la plupart intégrées. Preuve que l'État peut répondre à l'attente. Il en reste d'autres, sans doute encore en réflexion pour se lancer. Et l'État devra être là pour cette vague complémentaire c'est une évidence. Ce programme, « Villages d'avenir », n'est pas un label, mais une identification de projets. Il ne doit pas engendrer de frustrations !

Dans un contexte de réduction des moyens humains pour l'État local, je remercie la ministre Françoise Gatel et je salue l'action déterminée de Dominique Faure, alors ministre et d'Élisabeth Borne, Première ministre, pour faire ce pari de la volonté et l'embauche de nouveaux profils via les chefs de projet « Villages d'avenir » dans chaque département. Là où il y a une volonté, il y a un avenir. C'est vrai dans nos campagnes et dans nos villages.



Marie-Claude Jarrot

Présidente du conseil d'administration du Cerema, Maire de Montceau-les-Mines

Le Cerema se réjouit de contribuer à la dynamique d'appui en ingénierie des territoires ruraux engagée dans le cadre du programme « Villages d'avenir ». Avec ses directeurs de projets, tous expérimentés et positionnés au plus près du territoire dans les 20 départements considérés comme très ruraux*, il vient en renfort des chefs de projets placés auprès des Préfets.

Les communes lauréates de « Villages d'avenir » disposent ainsi, à l'échelle du département, d'un interlocuteur identifié du Cerema. Au-delà de sa propre expertise, celui-ci peut mobiliser, sur des études très spécifiques, des ressources et compétences disponibles au sein de l'ensemble de l'établissement pour conforter l'appui apporté au titre de « Villages d'avenir ».

Preuve de l'efficacité de cet apport en ingénierie, en complément de celle disponible localement, ce sont plus de 300 projets qui vont se concrétiser dans les tout prochains mois.

C'est avec cette conviction d'une nécessaire structuration territoriale de l'ingénierie publique, là où elle est peu présente et dans la logique d'une plus grande proximité, accélérée par l'ouverture du Cerema aux collectivités territoriales, que nous concevons notre action.

*Aude, Aveyron, Charente, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gers, Indre, Haute-Loire, Lot, Lozère, Manche, Mayenne, Meuse, Nièvre, Orne, Haute-Saône, Tarn-et-Garonne, Vienne, Yonne

ANNONCE DE LA POURSUITE DU PROGRAMME « VILLAGES D'AVENIR »



Le programme « Villages d'avenir » entre dans une nouvelle phase. L'accompagnement de 395 projets s'achèvera au premier trimestre 2025, ouvrant ainsi l'opportunité de débiter l'accompagnement de nouveaux projets dans le cadre du programme.

Il a été demandé **aux préfets de département de débiter l'accompagnement de nouveaux projets selon le principe « un sortant, un entrant », tout en prenant en compte la charge de travail du chef de projet.** **Ce processus de sélection repose sur des critères partagés avec les associations d'élus : la pertinence des projets pour le territoire, leur caractère structurant, ainsi que leur potentiel d'amélioration du cadre de vie local et l'impact des projets sur le tissu productif et l'activité économique de la commune et de son territoire.**

Plus de 400 communes seront amenées à rejoindre le programme « Villages d'avenir » dans le cadre de la vague complémentaire, soit 20 % du volume initial du programme. Parmi les projets déjà identifiés, les principales thématiques portent sur l'aménagement et cadre de vie, l'habitat et le logement, le commerce, la culture et le patrimoine.

Il s'agit d'une étape essentielle pour renforcer l'action en faveur de la ruralité et répondre aux aspirations des élus locaux qui œuvrent chaque jour pour revitaliser leurs territoires.



POURQUOI POURSUIVRE « VILLAGES D'AVENIR » ?

LE PROGRAMME ET LES CHEFS DE PROJET

Le programme « Villages d'avenir » a été lancé le 1^{er} janvier 2024 par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dans le cadre du plan France Ruralités 2023-2027. Il vise à dynamiser les communes rurales de moins de 3500 habitants en leur offrant un accompagnement personnalisé.

Depuis son lancement, **2 498 communes sélectionnées par les préfetures ont bénéficié du soutien de 120 chefs de projet.** L'ANCT coordonne ce réseau structuré et enrichi par des formations, des rencontres régionales et des webinaires pour optimiser les compétences et l'impact des actions entreprises.

Les chefs de projet, éléments clés du programme « Villages d'avenir », apportent leur expertise en ingénierie et administration publique pour accompagner les communes dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets. Les 120 chefs de projet – dont 20 financés par le CEREMA – sont déployés sous l'autorité des préfets, répartis entre préfetures (54), sous-préfetures (31) et directions départementales des territoires (35).

Ils travaillent en proximité avec les communes, identifiant leurs besoins spécifiques, établissant des feuilles de route et coordonnant le suivi des actions pendant 12 à 18 mois. En parallèle, ils œuvrent à renforcer les compétences des équipes locales pour les rendre plus autonomes dans la gestion de projet et l'ingénierie.

Parmi les priorités pour les chefs de projet, on trouve : l'intégration dans les transitions écologique, énergétique et numérique, la préservation du cadre de vie, le développement économique, le renforcement des infrastructures et services publics, ainsi que la réponse à la transition démographique. Les projets accompagnés vont de la réhabilitation de bâtiments publics, au renforcement des services de proximité en passant par la transition écologique.

LE RÔLE DE L'ANCT

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pilote le programme « Villages d'avenir » en coordonnant et soutenant les 120 chefs de projet. Pour ce faire, elle organise des formations, webinaires, rencontres régionales, et mets à disposition des outils collaboratifs. Elle s'assure également que les besoins en ingénierie des communes soient couverts, en mobilisant notamment le marché à bons de commande lorsque l'expertise locale est insuffisante, pour planifier et réaliser des projets complexes. En supervisant le suivi et la remontée d'informations, l'ANCT garantit une gestion rigoureuse et adapte le programme en fonction des besoins des territoires.

BILAN DE LA 1^{RE} ANNÉE

LES RÉALISATIONS

120

**chefs de projets expérimentés
sont en place :**

100 sont financés par l'ANCT
et 20 par le Cerema.

349

projets portés par 611 communes
bénéficient d'un accompagnement
renforcé de l'ANCT via un marché
à bons de commande.

Pour un total de **12 550 000 €**

CHIFFRES CLÉS

2 498

communes
lauréates

95

départements
concernés

21

communes
en moyenne par
chef de projets

4 549

projets
accompagnés

2,2 millions
d'habitants

Après plus de 12 mois de déploiement, les premiers résultats sont là, grâce à l'action déterminée des 120 chefs de projets qui œuvrent sur le terrain dans les départements d'hexagone et ultra-marins. Le programme « Villages d'avenir », initié pour répondre aux besoins des territoires ruraux, permet l'accompagnement de 4 549 projets visant à dynamiser les communes.

Les communes « Villages d'avenir » représentent la diversité des territoires ruraux français et montrent qu'elles peuvent devenir des moteurs de changement, à condition de bénéficier d'un soutien adapté pour relever les défis économiques, écologiques et sociaux de demain.



EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS

COMMERCE



Parlan (Cantal)

Le village d'avenir de Parlan, dans le Cantal, avec ses 487 habitants, a bénéficié du fonds de soutien au commerce rural piloté par l'ANCT. Grâce à ce soutien, la commune a pu acquérir et réhabiliter un ensemble immobilier pour y installer une épicerie de proximité, offrant notamment des produits locaux. L'ouverture ou la rénovation de commerces multiservices, fixes ou itinérants, dans les centres-bourgs dépourvus de services essentiels, contribue à revitaliser les zones rurales en assurant l'accès aux besoins de première nécessité pour les habitants.

MOBILITÉ



Dun (Ariège)

La commune a su mobiliser à la fois l'accompagnement de Villages d'avenir et la mesure Mobilité rurale de France ruralités, pour concevoir et mettre en œuvre un projet de mobilité partagée, améliorant les capacités de déplacements des habitants, tout en respectant l'environnement.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Tigy (Loiret)

La commune de Tigy a engagé un projet de rénovation de ses bâtiments communaux pour améliorer leur performance énergétique et leur usage. Le restaurant scolaire bénéficiera de l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation, après une étude de faisabilité ayant facilité le lancement des travaux. L'école élémentaire, dont la grande verrière soulevait des questions de confort thermique, a fait l'objet d'un diagnostic par les services de l'État, aboutissant à des recommandations sur la ventilation, la rénovation et la végétalisation des espaces extérieurs. Cette expertise a permis d'orienter les décisions municipales en lien avec plusieurs acteurs spécialisés.

Enfin, la salle Loire Sologne, qui accueillera la bibliothèque, une salle de cinéma, des espaces de réunion et le CCAS, sera restructurée avec des travaux d'isolation, de ventilation et de menuiserie. L'accompagnement a permis d'obtenir une subvention via le fonds vert « Rénovation énergétique ».

Ces projets participent à l'amélioration du cadre de vie et à la transition énergétique de la commune.

Valserras (Hautes-Alpes)

La commune mène un projet de réhabilitation et de réaménagement de son bâtiment communal, avec une rénovation énergétique globale et une réorganisation des espaces. La mairie, le bureau de poste et la bibliothèque seront relocalisés en rez-de-chaussée, tandis que les logements communaux du premier étage seront agrandis et rénovés. Une extension pour une salle multi-activités était initialement prévue.

L'accompagnement du chef de projet Village d'avenir a principalement porté sur la sécurisation des demandes de subventions.

Une erreur dans le plan de financement a été corrigée, évitant une perte de financements. Une étude d'impact pluriannuel a également été réalisée pour évaluer la viabilité du projet, compte tenu des enjeux budgétaires de cette petite commune rurale. Cette analyse a conduit à prioriser la réhabilitation du bâtiment existant, reportant éventuellement l'extension à une phase ultérieure. Un suivi continu a été assuré, en lien avec la secrétaire de mairie en charge du dossier.





Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie)

Sixt-Fer-à-Cheval, ancienne station de ski, accueille environ 1 million de visiteurs par an, mais reste sous-exploitée. Le projet accompagné par le chef de projet « Villages d'avenir » vise à décarboner le site et à promouvoir un tourisme « quatre saisons », plus durable. Une étude financée par l'ANCT et confiée à Egis explore des activités touristiques diversifiées et respectueuses de l'environnement. Le projet, également étendu à Châtillon-sur-Cluze, va permettre de valoriser le potentiel de la région tout en préservant son cadre naturel unique.

TÉMOIGNAGES DE CHEFS DE PROJET



Marie Hagen
Cheffe de projet
« Villages d'avenir » ANCT
(Seine-et-Marne)

« Aller au contact des 11 élus et instaurer rapidement une relation de confiance a été essentiel pour moi. Cela demande une présence constante, une écoute attentive et une réactivité aux attentes, car les maires ressentent souvent un manque de considération. Mon rôle de cheffe de projet "Villages d'avenir" consiste à valoriser leurs projets, à agir vite sur ce qui peut avancer, et à maintenir une constance pour les projets de plus long terme. Ce poste nécessite de la proximité, de l'adaptation, et parfois même de l'improvisation pour être présente au moment opportun, tout en jouant un rôle de soutien et de coordination. »

Eric Morisseau
Directeur de projet
« Villages d'avenir » Cerema
(Orne)

« Accompagner les 40 communes lauréates du programme "Villages d'avenir" dans l'Orne répond aux attentes fortes des maires. En tant que directeur de projets et agent du Cerema, je travaille en binôme avec une cheffe de projet sous la direction de la Sous-Préfète déléguée à la ruralité. Après un état des lieux, nous avons conçu une feuille de route pour 42 projets variés : aménagements publics, transition énergétique, tourisme durable, rénovation de commerces, etc. Proche des élus, mon rôle consiste à mobiliser partenaires et dispositifs d'ingénierie, notamment ceux du Cerema, pour soutenir l'innovation et la dynamique des communes rurales, qui se révèlent moteurs de la transition écologique et du renouveau rural. »



Fabian Jordan

Maire de Berrwiller (Haut-Rhin)

« La crise sanitaire du Covid a mis en évidence dans notre commune des besoins réels en terme de lien social, de production alimentaire de proximité, de sobriété et d'autonomie énergétique et de services de proximité. Nous avons avec l'ensemble du Conseil Municipal, mais aussi nos producteurs locaux, restaurateurs, associations, conduit un certain nombre d'actions dans ces domaines, appréciées par notre population (partage de repas à domicile, développement de la vente de produits locaux, vente à emporter de repas des restaurants, visites des personnes âgées...). À l'issue de cette crise, nous avons pris conscience de tout ce dont nous avons été capables collectivement, et avons souhaité rassembler ces initiatives au cœur du village, ayant identifié cette friche centrale permettant à notre population de se retrouver, de manière intergénérationnelle et conviviale. L'idée de réhabiliter cette grange et ce corps de ferme en place de village entourée de multiples services a alors germé avec le soutien de nos nombreux partenaires que je remercie chaleureusement. La transformation de l'espace de vie sociale en centre social, la création d'une agence postale et de la place des services de la Poste, la centralisation de la vente de produits locaux en circuit-court avec l'ensemble des producteurs berrwillerois (maraichage, viande, produits laitiers), la mise en place de panneaux photovoltaïques, la création d'un café convivial avec nos commerçants dans un espace mutualisé de coworking et d'animations, et enfin la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle avec 6 professionnels de santé déjà identifiés constituent une véritable fierté collective pour notre village, répondant à des besoins clairement identifiés, et à une mobilisation transversale remarquable. Ce projet partagé est une chance inouïe pour dynamiser notre village et apporter à ses habitants des services indispensables. Avec notre tiers lieu, nous serons un véritable village d'avenir où il fait bon vivre. »

Michel Gros

La Roquebrussane (Var)

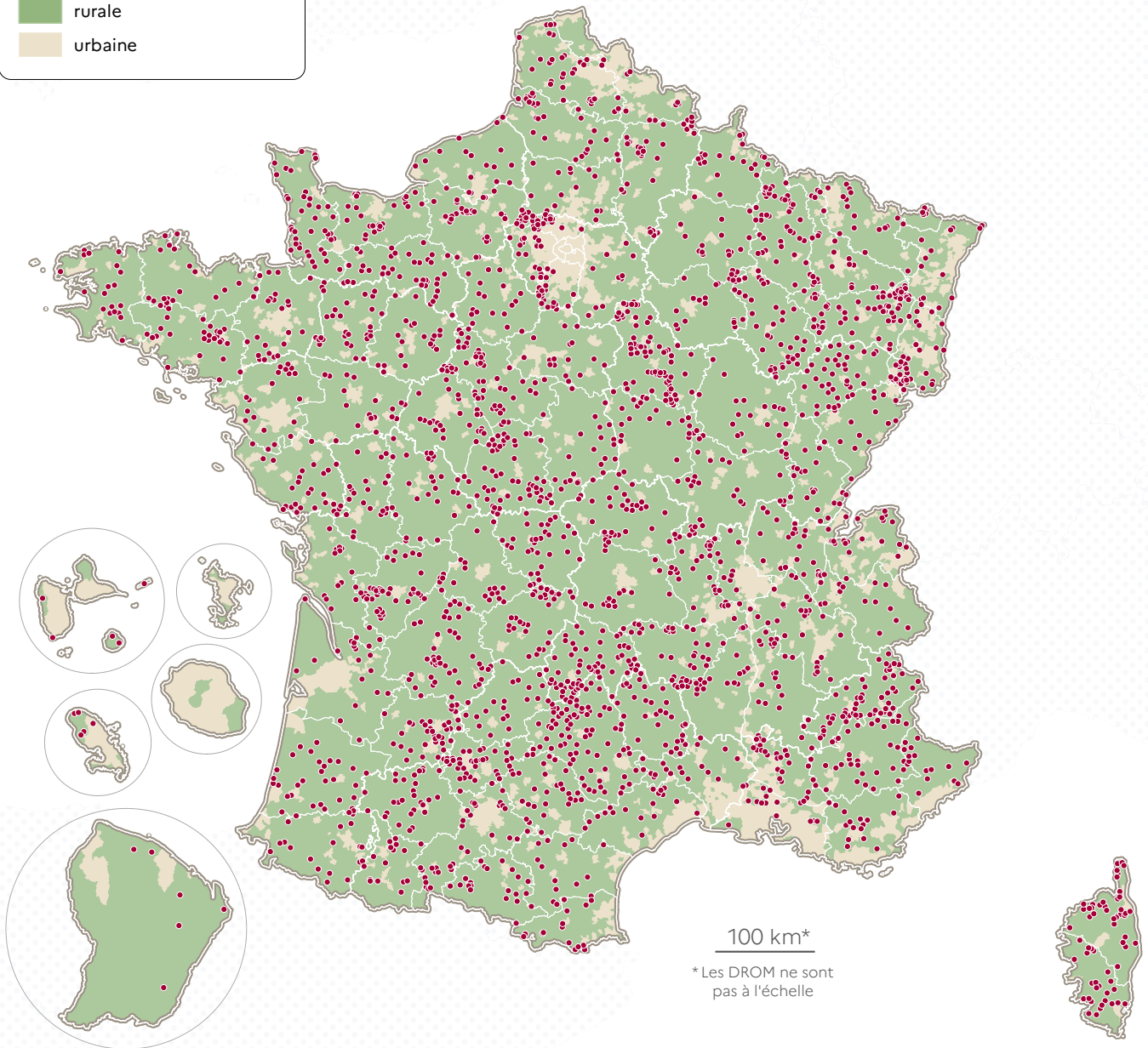
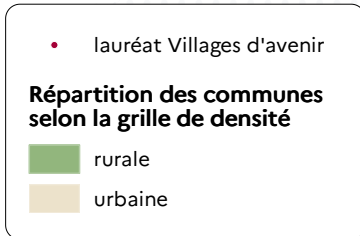
« Face à l'attractivité grandissante des communes rurales, les besoins en équipements et aménagements sont de plus en plus prégnants afin de bien accueillir les nouveaux habitants. Le dispositif "Villages d'avenir" permet enfin aux communes rurales de bénéficier d'un accompagnement sur mesure afin de répondre aux besoins des habitants. L'accompagnement se fait principalement à travers une ingénierie technique et financière qui s'appuie sur les services de l'État, mais aussi sur des partenaires ou des prestataires. Tout cela est organisé par le chef de projet en lien étroit avec les élus des communes concernées. Dans le cas de La Roquebrussane, le chef de projet nous a permis de planifier, organiser et prioriser les projets en fonction de leurs degrés de maturité et les capacités financières de la commune. Les projets structurants qui seront accompagnés sont : la future crèche, la réhabilitation du bâti ancien vacant au centre du village afin de le refaire vivre. Enfin, le projet principal est de créer un nouveau quartier au sein d'une dent creuse à l'intérieur de l'enveloppe urbaine du village. Ce nouveau quartier comprendra du logement inclusif et des typologies d'habitations qui permettront de recréer un parcours résidentiel et ainsi fixer la population sur le long terme. Le chef de projet est également un facilitateur. Sa bonne connaissance des différents services, de l'État, des agences est un véritable atout pour les communes rurales qui peinent à trouver les bons interlocuteurs. Dans les années à venir, je souhaite que ce dispositif soit étendu afin de mettre en avant l'incroyable vitalité des communes rurales. »



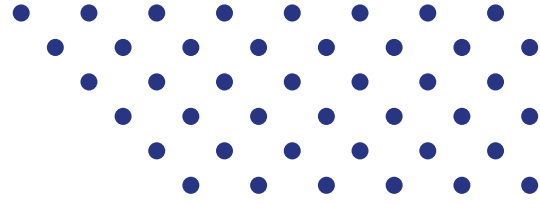
ANNEXE - CARTE DES VILLAGES D'AVENIR

2 498 communes lauréates
Villages d'avenir

À date du 05 mars 2025







APRÈS UN AN D'ACTION, VILLAGES D'AVENIR POURSUIT SA LANCÉE.

DOSSIER DE PRESSE - MARS 2025

Contact : relations.presse@anct.gouv.fr

